

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2014

LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 2173)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 133

présenté par
Mme Maréchal-Le Pen

TITRE

Compléter le titre par le mot :

« islamiste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce projet répond à un phénomène dont l'ampleur place la France en tête d'un classement qui déshonore son identité et ses valeurs : parmi les Occidentaux qui ont rejoint les rangs des djihadistes de l'Etat islamique, près d'un tiers seraient Français, entre 700 et 1000. Décidé dans l'urgence, il est une réponse à la tuerie de Bruxelles, perpétrée par le djihadiste français, et à l'augmentation des départs vers la Syrie, concernant désormais des centaines de familles avec leurs enfants.

Toute une génération de djihadistes quitte notre territoire national pour se rendre dans des zones de combat où elle subit un endoctrinement extrême et devient un véritable bataillon de soldats programmés pour tuer. Le récent exemple de Mehdi Nemmouche révèle que cette génération revient en France sans être inquiétée pour transformer notre pays en terre de mission et y propager son idéologie totalitaire.

Ne pas nommer le projet par la nature des causes qui en sont la conséquence est une hypocrisie, caractéristique du politiquement-correct qui a empêché, jusqu'à lors, d'enrayer ce phénomène en voie de banalisation.